

SAVOIR-ÊTRE EN ENTREPRISE ET PREVENIR DES DIFFERENTS TYPES DE HARCELEMENT

Dans un environnement professionnel où les enjeux humains sont de plus en plus centraux, les organisations ont la responsabilité de veiller à ce que leurs collaborateurs adoptent des comportements professionnels adaptés et soient capables de prévenir les situations à risque. Cette formation vise à renforcer les fondamentaux du savoir-être, à sensibiliser aux formes de harcèlement et à instaurer un climat de travail respectueux, inclusif et sécurisé.

Elle permet aux participants de mieux comprendre les codes relationnels attendus, d'identifier les signaux faibles de comportements problématiques, et d'adopter les bons réflexes pour réagir de manière appropriée. En ancrant des pratiques responsables et bienveillantes, cette démarche contribue à renforcer la cohésion des équipes et à favoriser une dynamique collective durable.

Formation en présentiel ou à distance, en inter-entreprise ou en intra-entreprise

Informations pratiques

- **Public** : Collaborateurs, Managers, Opérateurs, Direction
- **Prérequis** : aucun
- **Durée** : 2 jours (14h)
- **Personnes en situation de handicap** : notre page dédiée vous donnera toutes les informations concernant l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap
<https://www.formavictoire.com/handicap/>
- **Tarif formation intra-entreprise** : 1 490€ HT par jour (groupes de 2 à 10 personnes)
- **Tarif formation inter-entreprise** : 390 € HT par jour et par apprenant
- **Tarif accompagnement individuel** : 150 € HT par heure
- **Délai d'accès** : 3 semaines entre la demande et l'animation de la formation (réunion de préparation, choix du formateur, planification de la session, information des participants)

Evaluations

- **Modalité d'adaptation** : Le contenu des modules de formation peut être adaptés aux besoins spécifiques des stagiaires.
- **Suivi de l'assiduité** : Feuilles de présence signées pour demi-journée, ou rapport de connexion et signature d'une feuille d'émargement en distanciel.
- **Evaluation début de formation** : Questionnaire de positionnement
- **Evaluations en cours de formation** : QCM, exercices, quiz, compte rendu pédagogique en fin de chaque session
- **Evaluations en fin de formation** : Evaluation des acquis
- **Evaluation de la satisfaction** : Compte rendu pédagogique du formateur, évaluation de satisfaction du client, évaluation de satisfaction des apprenants en fin de formation.
- **Evaluations après la formation** : Evaluation à froid des apprenants 4 à 6 mois après la formation (Transfert des compétences)
- **Attestation de suivi de formation** : Savoir-être en entreprise et prévenir des différents types de harcèlement.

Extensions Possibles

- Organiser des ateliers thématiques post-formation pour approfondir des sujets spécifiques comme la prévention du harcèlement, la communication non-violente ou la posture professionnelle.
- Proposer un accompagnement personnalisé sous forme de coaching individuel pour aider chaque participant à adapter les acquis de la formation à son environnement de travail et à ses défis relationnels.
- Digitaliser le contenu de la formation en créant des supports interactifs (capsules vidéo, fiches réflexes, quiz) accessibles à tout moment afin de renforcer les apprentissages dans la durée.
- Concevoir un parcours de suivi collectif, incluant des temps de retour d'expérience entre pairs pour échanger sur les bonnes pratiques, analyser des situations vécues et consolider les réflexes professionnels.
- Intégrer un module complémentaire dédié aux managers, axé sur leur rôle dans la prévention des risques psychosociaux et la création d'un climat de travail éthique, serein et respectueux.

Méthodes pédagogiques

- 80% pratique et 20% théorique
- Mises en situation
- Études de cas
- Serious games
- Jeux de rôles, pratiques interactives.
- Débriefings
- Apports théoriques en lien avec la pratique

Objectifs

Objectif global de la formation :

- Renforcer le savoir-être professionnel des collaborateurs et prévenir de tout type d'harcèlement au travail

Objectifs de chaque module :

- Savoir être et relations professionnelles
- Identifier une situation de harcèlement au travail
- Mettre en œuvre la prévention du harcèlement au travail
- Distinguer la bonne réaction à adopter face à une situation de harcèlement au travail

PROGRAMME

MODULE 1 – SAVOIR-ÊTRE ET RELATIONS PROFESSIONNELLES 3H00

- Savoir-être : définition
- La distinction entre savoir-être et relation professionnelle
- Les codes du savoir-être professionnel : ponctualité, posture, langage, tenue et respect hiérarchique
- Posture professionnelle : écoute active, communication non-violente, prise d'initiatives
- **Atelier pratique** : Mettre en application les acquis à partir de cas concrets.

MODULE 2 – IDENTIFIER UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL 4H00

- Les évolutions sociales et réglementaires : comportements et discours des parties prenantes
- La détection d'une situation de harcèlement : capter et interpréter les signaux et éléments alarmants (micro-agressions, préjugés et stéréotypes)
- Le repérage d'un comportement problématique d'un manager ou collaborateur : attitude, gestes et langage
- L'impact sur la santé d'une victime : la notion de somatisation (analyse des répercussions psychologiques, physiques et comportementales)
- L'engagement de la responsabilité de l'employeur
- **Atelier pratique** : Tour de table et étude de cas concrets avec apport des solutions par le formateur

MODULE 3 – METTRE EN ŒUVRE LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT AU TRAVAIL 3H00

- L'aspect réglementaire : Cadre légal du harcèlement moral, sexuel et sexiste (Code du Travail, Code civil et pénal)
- L'importance des outils de communication : campagnes d'affichage, charte de bonne conduite...
- La notion de responsabilité individuelle : les propos et gestes adaptés à un environnement professionnel
- La notion de réflexion collective : les bons réflexes et les attitudes à adopter –
- **Atelier pratique : Feedback et autoévaluation des participants**

MODULE 4 – DISTINGUER LA BONNE RÉACTION À ADOPTER FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL 4H00

- La mise en place d'une procédure de signalement : qui alerter, et quand ?
- La posture adaptée à l'accompagnement d'une victime : l'écoute active bienveillante, la formalisation des faits par écrit, le rôle des témoins...
- La transmission des informations aux acteurs adéquats : médecine du travail, IRP...
- La mise en place de mesures disciplinaires internes : licenciement, mise à pied...
- Le cadre légal : la jurisprudence du harcèlement au travail
- **Exercice pratique** : Mise en situation de l'accompagnement d'un victime de harcèlement